

## Procès-verbal du Comité Directeur de la Ligue Sport Adapté du Centre-Val de Loire

**Mercredi 23 avril 2025 de 19h30 à 22h30**

**Maison des Sports (Salle Marcel CERDAN)  
1240 Rue de la Bergeresse  
45160 OLIVET**

**Présents** : Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), Anne Marie CABOS (Trésorière), Stéphane DEVOIR (membre), Éric MASLANKA (membre), Gino ZITO (Secrétaire général)

**Invités** : Maxime CAMUS (Directeur), Perrine PIGUET (CTF), Claire MASLANKA (CTF), Clémence MOLINA (CTF).

**Excusés** : Dany CROCQUEVIEILLE (Trésorière Adjointe), Charazed RENARD (membre), Jean Pierre KERGASTEL (Secrétaire Adjoint),

**Absent** : Philippe COM (CTN)

Le Président de la Ligue Stéphane LAVERGNE ouvre la séance à 19h30

➤ **Approbation du comité directeur du 12 février 2025**

Le procès-verbal du Comité Directeur est approuvé à la majorité des membres présents.

➤ **Point financier**

Anne Marie CABOS (Trésorière) nous fait part des derniers mouvements bancaires au 22 avril 2025

|                                         |             |
|-----------------------------------------|-------------|
| -Compte Courant Crédit Agricole         | 4867.50 €   |
| -Livret A associatif                    | 70 003.77 € |
| -Compte sur Livret ouvert le 12/03/2022 | 20 028.05 € |
| -Caisse                                 | 268.92€     |
| -Parts sociales au crédit Agricole      | 15.00€      |
| Montant total au 22 avril 2025          | 95 183.24€  |

***A ce jour il reste des sommes non perçues***

1680.00€ de l'AFDAS 2024 Maxime CAMUS (Directeur) va relancer

2000.00€ CPSF Club Inclusif du Loir et Cher facture du 26 mars 2025

762.00€ CREPS centre Val de Loire sensibilisation sport adapté

1155.42 ITS de Tours formation des moniteurs éducateurs

## **Point sur les recettes**

### **Mars 2025**

231.00€ CROS (double règlement)  
421.20€ CPAM Clémence MOLINA  
245.70€ CPAM Clémence MOLINA  
1000.00€ AQSA Tours 4 sportifs  
250.00 € AQSA Tours 1 sportive  
250.00 € AQSA Tours 1 sportif (Tennis de table)  
150.00€ Pass' Sport pris par Perrine pour le 36  
40.00€ 4 licences découvertes dans le 36 ( badminton)  
727.05€ séjour sportif avec licences et assurance  
350.00€ séjour sportif Pierre CHEVREAU

### **Avril 2025**

200.00€ location véhicule par le CDSA37  
2000.00€ CPSF Club Inclusif du Loir et Cher  
650.00€ Séjour sportif  
1300.00€ séjour sportif  
1000.00€ virement AFDAS 2025  
38.50€ licence sportif dans le 36  
Concernant le Cap'asso de Claire MASLANKA R1 est de 25 200€. La Ligue va toucher 6300€ par an et pendant 4 années.

#### ➤ **Points licences**

Maxime CAMUS (Directeur) nous fait état des licences. A ce jour, il est constaté 2017 licenciés avec 68 clubs affiliés dont 2 en cours (Vierzon football et Montargis football). En 2024, le nombre de licenciés à la même date était de 1989.

#### ➤ **Retour sur l'AG 2025**

Il est observé une présence des Présidents de CDSA 18, 41 et 45. Il est également constaté le peu de participation des clubs, sportifs et bénévoles. Les gens ne se déplacent guère pour les Assemblées générales.

Néanmoins, la présentation du rapport d'activités par les salariés et les responsables de commission est évaluée comme dynamique. Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue) précise la nécessité de mettre en avant les points positifs de la journée afin d'agréments et d'enrichir le rapport d'activité.

Concernant les présentations des comptes, il est décidé d'en réduire les documents sans rentrer dans les détails afin d'attendre les questionnements des personnes. La présentation sous forme de

camemberts est à privilégier pour le compte de résultat. Il s'agit d'énumérer uniquement les grandes lignes du bilan/ actif et du budget prévisionnel.

➤ **Point ANS PFS**

La campagne concernant les subventions ANS/PSF n'est pas lancée à ce jour. Néanmoins, la date de clôture et remise des dossiers est fixée au 23 mai 2025

Maxime CAMUS (Directeur) expose les grandes lignes édictées lors de la réunion à la DRAJES.

L'enveloppe globale de la région est de 1 810 500€. C'est moins de 7.3% par rapport à l'année 2024.

Les actions sont privilégiées à hauteur de 50% pour les clubs et de 20% pour des actions axées vers les féminines.

Lors de ce point Maxime CAMUS (Directeur) nous présente les deux appels à projet du moment : Appel à Manifestation d'Intérêt » pour mettre en place des Académies à Rayonnement Territorial émanant de la FFSA et avec une remise de la candidature le 30 avril 2025. Après discussions, concernant les énumérations des 3 actions possibles, le Comité directeur n'acte pas le fait de participer à cet appel à projet.

Le second appel à projet concerne la Fondation Banque Populaire Val de France. La remise de la candidature est fixée au 31 mai 2025. Il est privilégié d'orienter le dossier vers le projet Sport santé.

➤ **Point ETR (projet régional, formations et missions)**

Maxime CAMUS (Directeur) nous présente le compte rendu de la Réunion ETR du 18 mars 2025 et des différents points et thèmes abordés :

- Point d'actualité concernant la campagne ANS/PSF, la note de cadrage les priorités des politiques sportives sur cette année ainsi que les obligations des clubs affiliés FFSA pour leur demande de subventions.
- La continuité des réunions ETR axée vers le projet régional 2025-2028 et la programmation du calendrier compétitif 2025-2026. Cette réunion est programmée le mardi 13 mai 2025 à la Maison des Sports de Touraine à Tours.
- Concernant le Projet Ligue 2025-2028, énumérations du diagnostic interne au mouvement Sport adapté Régional, avec les forces, faiblesses, les opportunités et les menaces
- A l'issue du diagnostic et du bilan du projet régional 2021-2024, propositions des 4 grands axes pour le prochain projet :

Axe → objectif opérationnel → Actions → indicateurs dans le temps

Axe 1 : Favoriser la pratique sportive des personnes en situation de handicap mental Objectif opérationnel : sport santé, championnat régionaux, séjour sportif, ETR, féminisation/ SA1

Axe 2 : Améliorer la qualité de prise en charge des personnes en situation de handicap mental dans le sport

Objectif opérationnel : formation/ communication/ académie / club inclusif

Axe 3 : Permettre à chaque sportif de viser l'excellence sportive

Objectif opérationnel : PERF

Axe 4 : Accompagner et structurer les territoires

- Elaboration d'une enquête d'analyse de la pratique à destination des féminines

La prochaine réunion ETR salariés du 13 mai 2025 se fera avec la présence du CTN François-Xavier Girard qui devrait être nommé dans la région centre et prendre en charge la coordination de l'ETR.

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), revient sur les formations souhaitées pour les salariés.

Il est évoqué 2 formations :

- o Le premier secours en santé mentale
- o L'entretien motivationnel.

Le Comité Directeur valide à la majorité des membres présents les formations. Néanmoins, Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), fait un rappel concernant les entretiens professionnels des salariés et de leurs demandes respectives de formation.

Suite à la décision de mettre un terme à la mise à disposition gracieuse au CDSA 37, les nouvelles missions de Clémence MOLINA (CTF) sont les suivantes :

- Coordination du para foot adultes et jeunes
- Coanimation du PERF Football
- Coordination du para basket adultes et jeunes.

De plus, Maxime CAMUS (Directeur) nous expose les nouvelles missions de Clémence MOLINA (CTF) avec la continuité des missions de développement auprès des établissements spécialisés d'Indre et Loire indépendamment du CDSA37. Les clés du bureau du CDSA37 seront déposées à l'accueil vendredi 25 avril 2025 au matin.

Le Comité Directeur valide à la majorité des membres présents, la fiche de poste de Clémence MOLINA (CTF)

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), précise qu'il enverra par mail une réponse de la décision du comité Directeur de la Ligue au CDSA37

Par ailleurs, Maxime CAMUS (Directeur) apporte la précision suivante concernant la partie compétitive (organisation des championnats départementaux) qui est à la charge du CDSA37 et qu'elle doit être déclarée auprès de la FFSA.

➤ **Point concernant les CDSA 37, 28 et 36**

**CDSA37**

La finalité de la mise à disposition gracieuse ayant été entérinée ci-dessus avec la réponse à apporter par mail au CDSA37, Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), reprend l'historique avec les différents entretiens et réunions.

- Réunion le jeudi 6/02/25 avec le CDSA37 et les instances départementales
- Visio le 25/02/25 avec les salariés pour la préparation de la rencontre avec les instances départementales
- Le mardi 11/03/25 avec le conseil départemental et la SDJES du 37 afin d'exposer les différents problèmes avec le CDSA37
- Suite au CODIR du 12/02/25 : courrier en AR pour signifier l'arrêt de la convention de mise à disposition gracieuse de la CTF à partir du 06/04/2025
- A la suite échanges de mail et de courrier du 03/04 du 11/04 et du 16/04 (président du CDSA37)
- Pas d'information concernant sur la suite donnée par le conseil départemental et la SDJES du 37
- Le CDSA37 doit être rencontré par les instances départementales concernant l'arrêt de la mise à disposition et des actions et subventions reçues.

**CDSA28**

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), reprend les différents échanges pour la reprise d'un CDSA dans le département de L'Eure et Loir

- Visio le 16/09/2024 avec le Conseil départemental le CPSF
- Réunion publique le 04/11/2024 avec le constat de peu de personnes
- Réunion publique le 24/03/2025 avec le constat de peu de personnes
- Echanges ave M. Jean Christophe BOULENDET faisant parti d'une association non affiliée FFSA mais plus sur le Handisport et de son souhait de devenir Président
- Information de la mise en place d'une journée Sport Adapté le 21/05/2025 sans concertation au préalable avec la Ligue. Depuis, plus de nouvelles de M.BOULENDET
- Mise en place d'une journée avec l'appui de M. Antoine ROMERO le 10/09/2025

**CDSA36**

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), reprend les différents évènements et concertations pour la création du CDSA36

- Réunion publique le 01/10/2024 présentation de la FFSA
- Réunion publique le 10/12/2024
- Visio avec Mathilde PIROT le mardi 14/01/2025 pour le rôle de Président
- Le mardi 21/01/2025 réunion de travail pour les statuts
- Le mardi 04/03/2025 réunion de travail sur le règlement intérieur
- Le mardi 01/04/2025 avec les nouveaux fondateurs
- Le 06/05/2025 à 19h30 mise en place des Assemblées Générales constitutives et électives du futur CDSA36

➤ **Retour sur les invitations, les réunions et la formation VSS**

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), précise que chaque élus et salariés prennent la parole pour faire le point des différentes interventions

- Le 10/02/2025 Rdv téléphonique avec Laure DUGACHARD DTN pour la mise à disposition d'un CTN dans la Région (SL)
- Le 22/02/2025 Championnat Para basket adapté à Vierzon (SL et GZ)
- Le 25/02/2025 Visio pour préparation de la rencontre avec les instances officielles du 37 (CD et SDJES) (SL, MC, CM, GZ)
- Le 27/02/2025 Visio FFSA pour la venue du CTN François Xavier GIRARD (SL, MC)
- Le 28/02/2025 AGO CDSA 18 à Bourges (SL)
- Le 28/02/2025 formation sensibilisation violences sexistes et sexuelles dans le sport CREPS Bourges (CR)
- Le 01/03/2025 Championnat Régional Para Tennis de table Adapté à St Jean de Braye (SL et GZ)
- Le 04/03/2025 Réunion pour la constitution du CDSA36 (SL et PP)
- Le 05/03/2025 AGO CDSA41 à Blois (SL)
- Le 06/03/2025 Rdv avec Marvin SAMPSON Vierzon foot pour une aide à l'affiliation (SL)
- Le 08/03/2025 Championnat Régional Para Foot adapté à 7 à St MAUR (SL et PP)
- Le 11/03/2025 Réunion avec la SDJES et Conseil départemental du 37 (SL, CM, MC et GZ)
- Le 20/03/2025 AGO CDSA45 à Châteauneuf sur Loire (AMC et GZ)
- Le 21/03/2025 formation sensibilisation violences sexistes et sexuelles dans le sport à Châteauroux (CM, Claire M, PP MC et GZ)
- Le 24/03/2025 réunion publique pour la constitution du CDSA28 (SL et MC JPK et DC)
- Le 25/03/2025 point téléphonique avec Maxime CAMUS (Directeur) (SL)
- Le 26/03/2025 point téléphonique avec Éric MASLANKA concernant les missions (SL)
- Le 28/03/2025 AG électorale du CROS à Orléans (EM)
- Le 29/03/2025 Championnat Régional Para Pétanque adapté à Orléans (Éric M)
- Le 03/04/2025 Présentation de l'ANS/PSF 2025 à la DRAJES Orléans (MC)

- Le 11 et 12/04/2025 Congrès Fédéral et AGO FFSA à Auxerre (SL)
- Le 12/04/2025 Championnat Régional Para basket adapté à Orléans (CM)

Retour sur la formation sensibilisation violences sexistes et sexuelles dans le sport à Châteauroux du 21/03/2025 avec l'ensemble des salariés.

La formation est animée par la DRAJES et la SDJES du 36.

Les objectifs

- Connaître le phénomène, le cadre réglementaire, les rôles et posture de chacun
- Donner des repères essentiels pour identifier et réagir face à des violences
- Savoir signaler un fait de violence
- Envisager des actions concrètes pour prévenir les risques

Déroulé de la formation

**Le matin ;**

Diaporama, missions de protection,

Différenciation propos sexistes et agressions sexuelles,

La notion de consentement, la contrainte,

La notion éducative/ personne vulnérable

Le rôle des parents /l'emprise

La relation Entraîneur et/ou bénévole et/ou dirigeant / entraîné la posture à tenir

La discrimination et ces 26 critères identifiables

Les contrôles de l'honorabilité étudié par le ministère

La carte professionnelle des encadrants (renouvellement)

**Après midi**

Mise en situation pratique

Analyse de la situation/ questionnaire

Mise en place immédiate par un signalement des faits détaillés, les propos les coordonnées et état civil de la victime et du mis en cause, lieu...

**Réflexions concernant cette formation par les salariés et l' élu présent**

Obligation de moyen /Norme de sécurité/matériel /carte professionnelle/ attestation du contrat d'assurance

Mise en place d'un classeur disponible à chaque championnat régional

**Séjours sportifs/ Compétition Nationale :**

Accompagnement dans la posture et des bonnes pratiques professionnelles

Les fondamentaux de l'organisation

Les moyens de prévention (signalétique pour les douches par exemple...)

Intervention d'un professionnel de santé (aide-soignante/ infirmière...)

Les procédures/ intervention à 2 /

L'évitement des contacts physiques



## Déclaration d'accident / le CERFA

Chercher des informations auprès d'autres Ligues concernant les séjours sportifs

Les fiches sanitaires, les traitements, évaluation de l'autonomie quotidienne et de la collectivité

Favoriser les RETEX des encadrants par écrits (positif ou négatif suivant les faits)

Se référer au **Code de l'action sociale et des familles** (parfois abrégé en CASF), anciennement Code de la famille et de l'aide sociale, communément Code de la famille, est, en France, un ensemble de dispositions législatives et réglementaires sur l'action sociale et la famille

### ➤ Questions diverses

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), pose la question concernant la diffusion du livret du bénévole. Clémence MOLINA (CTF) se charge de joindre le GEDHIF pour une relance de l'impression des livrets

- Changement de la date du prochain CODIR le mercredi 9 juillet 2025 au lieu du 2 juillet 2025

Stéphane LAVERGNE (Président de la Ligue), souhaite la mise en place de points téléphoniques en plus des bilans hebdomadaires

- Les disponibilités des salariés sont :

|                 |                                       |
|-----------------|---------------------------------------|
| Clémence MOLINA | mardi après-midi                      |
| Perrine PIGUET  | mardi après-midi                      |
| Claire MASLANKA | mardi après-midi de 12h45 à 13h30     |
| Maxime CAMUS    | lien téléphonique suivant les besoins |

- La séminaire fédéral aura lieu du 30/06 au 02/07/2025 pour les salariés

Concernant les élus du 28/06 au 29/06/2025 le lieu n'est pas déterminé à ce jour, Gino ZITO peut se rendre disponible et représenter la ligue

- La fondation SNCF a octroyé 2000€ de subvention pour l'appel à projet.
- Point sur les congés payés des salariés au 31 mai 2025. Chacun est à jour dans ses demandes
- Représentation d'un élu au championnat régional Para aviron adapté à Bourges le 27 avril 2025  
Gino ZITO s'y rendra pour la remise des récompenses



- Echanges et discussions sur l'organisation du championnat de France Para Tennis de Table 2025.  
Au regard de l'ambiguïté des demandes et des changements successifs, la ligue ne se porte pas candidate à cette manifestation étant donné le peu de temps consacré à l'organisation avant décembre 2025.

Le Président remercie les personnes présentes à ce CODIR et lève la séance à 22h55.

Stéphane LAVERGNE

Président

Gino ZITO

secrétaire